



## tenter une action pour ingratitude d'un jeune adulte envers son père

Par hgkjiuyi, le 25/06/2019 à 15:32

Bonjour

Mon fils de 24 ans en études de sociologie m'a menacé de mort par telephone à 4 reprises en 2015.Les

4 appels ont duré plus d'une demi heure chacun.Il m'insultait était et souhaitait me voir mourir dans

d'atroces souffrances ( je passe les détails).Les appels ont été enregistrés et j'ai déposé un signalement auprès du procureur de la

république de son département et il a été convoqué.Il avait 20 ans.Depuis je n'ai plus aucune nouvelle.

Il a fallu suite à l'augmentation de mes revenus que je lui verse une pension alimentaire passant de 250€ en 2014 à 750 € en 2019.

Puis je invoquer la clause d'ingratitude pour être libéré de cette obligation de pension alimentaire ?

Par Visiteur, le 25/06/2019 à 15:45

Bonjour

Vous ne pouvez pas invoquer pour arrêter cette aide.

Seul, le tribunal (JAF) peut décider et répondre à cette demande.